

VOUS VOUS QUESTIONNEZ SUR VOTRE SITUATION ACTUELLE ?

Un **psychologue du travail** de France Travail peut vous accompagner dans votre réflexion en complément de l'appui de votre conseiller.

- Son intervention est ponctuelle et s'ajuste à vos besoins.
- Vous êtes reçu en entretien individuel et les échanges sont confidentiels.



**Renseignez-vous à l'accueil de votre agence
ou auprès de votre conseiller.**